



## Communiqué du collectif CRA PAS LA 15 septembre 2022

Lors de la réunion de la commission exécutive du collectif en date du 14 septembre, les représentants des habitants constatent que malgré la motion votée à l'unanimité par les conseillers municipaux de la ville de Pessac le 22 mars et le vote des conseillers métropolitains le 8 juillet, la décision de la création du centre de rétention administrative au niveau de la zone pavillonnaire de Monbalon Madran n'est toujours pas abolie.

Par leur vote, les élus de la ville de Pessac défendent la relocalisation de ce projet sur une autre parcelle disponible, à proximité de la rocade (sortie 12) et de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, mais **sans habitations à proximité immédiate**.

De même, lors de la séance plénière de leur Conseil en date du 8 juillet, les élus de Bordeaux métropole ont adopté une délibération proposant de retenir le principe d'implantation du projet initialement prévu par l'Etat près de l'échangeur n°13 de la rocade bordelaise, sur le Bioparc en limite communale de Mérignac et de Pessac.

À ce jour aucune décision n'a été officiellement prise par le ministre de l'intérieur concernant la proposition émanant de l'ensemble des élus de Pessac, des élus de la métropole, ainsi que de notre député (également Secrétaire d'État à l'Ecologie).

On peut d'ailleurs rappeler que dans un communiqué en date du 16 juin, Madame Bérangère COUILLARD **réaffirme son soutien à la relocalisation du CRA sur le Bioparc de Mérignac**, emplacement mieux adapté pour accueillir ce type de structure, car moins proches des habitations.

En l'absence à ce jour d'une décision effective, le collectif CRA PAS LA appelle l'ensemble des habitants à rester mobilisés et à signer et faire signer la pétition s'opposant à la localisation de ce projet sur les **secteurs géographiques de Monbalon 1 et de Madran**.

Dans le même temps, le collectif CRA PAS LA, organise le 16 septembre à dix-huit heures un rassemblement sur la passerelle piétonne Cicéron, au droit de l'allée Ésope, Monbalon 1.

L'objectif de ce rassemblement est de continuer l'action que nous menons depuis le 8 février pour s'opposer à l'implantation du centre de rétention administrative en zone pavillonnaire sur les secteurs de Monbalon 1 et Madran, quartier du Monteil.

Depuis le 8 février, nous multiplions les manifestations, les rassemblements, les signatures de pétition (sept mille signatures à ce jour). Continuons ensemble !

### **POSE DE LA BANDEROLE SUR LA PASSERELLE DE LA ROCADE 16 septembre à dix-huit heures**

Pour le collectif CRA PAS LA  
Jean-Claude Juzan

Président du comité de défense et fêtes du quartier du Monteil  
Collectif CRA PAS LA, Maison des quartiers du Monteil, 13 Avenue Henry Frugès, 33600 Pessac